



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

Madame Agnès BUZYN

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75700 PARIS 07

Malakoff, le 12 mars 2019

Objet : préavis de grève

Madame la Ministre,

Dans la suite du [préavis du 15 janvier](#) appelant à la grève pour le 22 janvier, l'Union Syndicale de la Psychiatrie appelle à la grève et à manifester dans Paris le 21 mars **pour un renouveau des soins psychiques** ([blog en ligne](#)).

La psychiatrie et la pédopsychiatrie n'en peuvent plus. Depuis déjà plusieurs décennies, ceux qui les font vivre ne cessent de dénoncer leur désagrégation et de lutter contre le déclin dramatique des façons d'accueillir et de soigner les personnes qui vivent au cours de leur existence une précarité psychique douloureuse. En vain le plus souvent. Ce qui est en crise, c'est notre hospitalité, l'attention primordiale accordée à chacun et à un soin psychique cousu-main, à rebours du traitement prêt-à-porter standardisé qui se veut toujours plus actuel. Les mouvements des hôpitaux du Rouvray, Le Havre, Amiens, Niort, Moisselles, Paris... ont su bousculer l'indifférence médiatique et rendre visible au plus grand nombre le chaos qui guette la psychiatrie. Pour percer le mur du silence, il n'aura fallu rien de moins qu'une grève de la faim ...

Devant cette régression organisée, nous nous engageons tous ensemble à soigner les institutions psychiatriques et à lutter contre ce qui perturbe leur fonctionnement. Patients, soignants, parents, personnes concernées de près ou de loin par la psychiatrie et la pédopsychiatrie, tous citoyens, nous sommes révoltés par cette régression de la psychiatrie qui doit cesser. Il s'agit pour nous de refonder et construire une discipline qui associe soin et respect des libertés individuelles et collectives.

Contrairement à la tendance actuelle qui voudrait que la maladie mentale soit une maladie comme les autres, nous affirmons que la psychiatrie est une discipline qui n'est médicale qu'en partie. Elle peut et doit utiliser les ressources non seulement des sciences cognitives, mais également des sciences humaines, de la philosophie et de la psychanalyse, pour contribuer à un renouveau des soins axés sur la reconnaissance de la primauté du soin relationnel. Notre critique de ce qu'est devenue la psychiatrie ne peut faire l'impasse sur la responsabilité de ses gestionnaires. Les avancées de la recherche scientifique ne peuvent durablement être confisquées par des experts auto-proclamés dont les liens avec l'industrie pharmaceutique sont parfois suspects. Les savoirs scientifiques ne doivent pas servir d'alibi à des choix politiques qui réduisent les sujets à un flux à réguler pour une meilleure rentabilité économique. Nous sommes face à une véritable négation du sujet et de sa singularité, au profit de méthodes éducatives, sécuritaires ou exclusivement symptomatiques. Les interdits de pensée sont devenus la règle d'une discipline où l'on débat de moins en moins. La psyché humaine est tellement complexe qu'elle n'obéit à aucune causalité, simple et univoque, et se moque des réductions idéologiques. Toute approche privilégiant une réponse unidimensionnelle est nécessairement à côté. Nous récusons, dès lors, toute politique d'homogénéisation des pratiques. Une politique qui détruit la cohérence des

équipes et instrumentalise la parole des patients fige la capacité d'inventer à force d'injonctions paradoxales, dans la nasse de discours sans épaisseur et mortifères.

Aussi, si les budgets de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie, sans cesse rognés depuis des années, doivent être largement revalorisés, comme l'exigent toutes les mobilisations actuelles, c'est l'appauvrissement des relations au sein des lieux de soins qui est notre souci premier. La standardisation des pratiques protocolisées déshumanise les sujets, patients et soignants. Le recours massif aux CDD courts, le tarissement organisé de la formation continue, l'inadéquation des formations initiales qui privilégient cours magistraux et visionnages de DVD sans interactions entre les étudiants et leur formateur, contribuent à la désagrégation des équipes au sein desquelles le turn-over est de plus en plus important. La continuité des soins et la cohésion des équipes en sont durablement compromises. Nous devons opposer à cet état de fait la spécificité de la maladie psychique, qui sous-tend la nécessité d'une approche singulière et d'un travail spécifique d'équipes pluridisciplinaires en institution psychiatrique ainsi que dans le médico-social, et la co-construction d'alliances thérapeutiques fécondes avec les personnes accueillies. C'est tout le monde de la psy et des psys, en institution ou pas, qui est concerné.

Nous voulons en finir avec l'augmentation continue du recours à l'isolement et à la contention, la contrainte doit cesser d'être la norme. Le droit des patients, hospitalisés ou non, est régulièrement ignoré, volontairement bafoué. Cette violence institutionnelle, régulièrement condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, touche en premier lieu les soignés, mais affecte aussi les soignants. La psychiatrie et le secteur médico-social doivent pouvoir s'appuyer sur des équipes stables avec des personnels non interchangeables quel que soit leur statut. Ils doivent pouvoir bénéficier d'une assise solide qui autorise la parole et propose de véritables évolutions de carrière. Au-delà du soin, nous voulons travailler à des accompagnements alternatifs, nouer des liens équilibrés avec les différentes associations qui œuvrent dans la cité. Nous voulons multiplier les lieux qui cultivent le sens de l'hospitalité avec un accueil digne et attentif aux singularités de chacun.

Nous nous sommes engagés à participer, organiser, soutenir tout débat, toute action ou mouvement cohérent avec ce manifeste, avec tous les professionnels, leurs syndicats, les collectifs, les associations de familles et d'usagers, et l'ensemble des citoyens qui souhaiteraient soutenir et développer une psychiatrie émancipatrice du sujet.

Debout pour le [Printemps de la psychiatrie](#) !

Pour ce faire, l'Union Syndicale de la Psychiatrie appelle ses adhérent.e.s et tous les soignant.e.s en psychiatrie, à se mettre en grève et à participer nombreux à la [manifestation nationale du 21 mars à Paris](#).

Nous avons donc l'honneur de vous informer que l'Union Syndicale de la Psychiatrie dépose un préavis de grève pour le jeudi 21 mars 2019.

Ce préavis est valable pour tous les personnels médicaux, notamment les psychiatres quel que soit leur statut et leur mode d'exercice, tous les travailleurs de la psychiatrie et du médico-social concernés directement ou indirectement par cette casse.

Ce préavis concerne notamment pour nos établissements, tous les soins urgents et non urgents pendant le service quotidien de jour et la permanence des soins.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Dr Boissel Pascal et Dr Paresys Pierre
Président Vice-président